

Primes à accorder dans le cadre de l'aide au logement.

Je soussigné(e)

Nom, Prénom

demeurant à

No, Rue, CP et Localité

Téléphone

Privé, Bureau, Mobile

Compte bancaire

LU

Institut bancaire (BIC-Code)

No compte bancaire (IBAN)

prie le collège échevinal de la Commune de Schuttrange de bien vouloir m'accorder un subside dans le cadre de l'aide au logement. Je déclare avoir pris connaissance du règlement sur les primes à accorder.

Pièces à joindre:

- document attestant le montant de la subvention de l'Etat.

N.B. La subvention ne peut être accordée pour la construction ou l'acquisition d'immeubles et appartements destinés à l'habitation sur le territoire de la commune de Schuttrange. Les améliorations et aménagements spéciaux de logements n'entrent pas en ligne de compte. Le montant de la subvention est fixé à 50% de celui accordé par l'Etat sans pouvoir dépasser un montant maximum de 2500€.

Signature:

Renvoyer à:

Administration communale de Schuttrange
c/o Laurent HARTZ
2, Place de l'église
L-5367 Schuttrange

Tel. 35 01 13 231 / Fax. 35 01 13 259
laurent.hartz@schuttrange.lu

Accordée et acquittée la somme de:

€ , le . .

Non-accordée pour cause :